



Refus de l'Autorité bancaire européenne (ABE) d'accorder au public l'accès aux votes et aux délibérations de son conseil des autorités de surveillance concernant une violation présumée du droit de l'UE par des autorités nationales de surveillance

Affaire ouverte

Affaire 615/2021/TE - **Ouvert le** 29/04/2021 - **Décision le** 07/02/2022 - **Institution concernée** Autorité bancaire européenne (Poursuite de l'enquête non justifiée) |